

Image not found or type unknown



Droit du travail - entretien annuel

Par **JulienZaza**, le **26/11/2009** à **11:41**

Bonjour,
Mon employeur met en place des entretiens annuel pour cette fin d'année.
Les participants à cet entretien sont :
Moi, l'employeur
Mon supérieur hiérarchique direct
n+1
Mon supérieur hiérarchique n+2
Est ce normal que mon employeur soit représenté par deux supérieurs hiérarchique ?
Merci de vos réponses